

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19097141

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

09 JUL. 2019

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : 0461 381 290

Dénomination

(en entier) : **NEUFECO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SA**

Siège : **Rue du Culot, 11 - 1341 Ottignies-Louvain-la-neuve**

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Démission d'un administrateur délégué**

Texte :

Ordre du jour :

Le 28/06/2019 à 10 h, l'assemblée générale des associés a été tenue au siège social de la société.

L'intégralité de toutes les actions étant représentées par Monsieur Abbas Duru, Il ne doit pas être justifié de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations. Par conséquent, l'assemblée est en droit de délibérer et de statuer valablement sur son ordre du jour, sous la présidence de Monsieur Frédéric Cornard, Administrateur délégué.

Suite aux délibérations, l'assemblée a décidé à l'unanimité :

- d'acter la démission de Monsieur Frédéric Cornard en sa qualité d'administrateur délégué et de lui accorder décharge pour l'exercice de ses fonctions. *en date du 29/06/2019.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 30, après lecture et approbation du présent procès-verbal

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/07/2019 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature